

# Echo

18<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 209. — Novembre 1920

Journal mensuel.

# Ligue Patriotique



# des Françaises

Lauréat de l'Académie Française



ECHO . . . . .	Un An	4 fr.
ECHO et PETIT ECHO (ECHO collectif) . . . . .	Un An	5 fr.
ECHO, Supplément des JEUNES et PETIT ECHO . . . . .	Un An	7 fr.
Supplément des JEUNES . . . . .	Un An	2 fr.

(Conditions spéciales par quantités.)

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue Saint-Honoré, PARIS (1<sup>er</sup>). — Téléph. : Central 12-00

## LA VENTE DE LA LIGUE

Notre vente annuelle aura lieu les 20 et 21 décembre. Le produit sera attribué pour une large part à la propagande de la Ligue, et surtout à l'agrandissement du PETIT ECHO, auquel nous avons l'ambition de rendre le plus tôt possible son format primitif.

Nous confions la réussite de la Vente aux Ligueuses... à toutes les Ligueuses.

## AVIS

Nous rappelons que les cartes (adhérentes, sociétaires, donateurs) de 1920 seront rendues valables pour 1921 par l'apposition de timbres qui seront envoyés du Secrétariat-Central à la demande des Présidentes.

Celles-ci voudront bien indiquer le nombre des timbres qui leur sera nécessaire. Seules, les nouvelles adhérentes recevront des cartes, et aussi les anciennes adhérentes qui auraient égaré celle de 1920.

## Concours des Mères

Grâce à plusieurs dons généreux, le Concours des Mères s'établit annuellement dans la Ligue.

Il s'agit d'un prix de vertu de 500 francs pour une adhérente, mère de nombreux enfants. Il sera décerné par le Conseil-Central qui se réunira en avril 1921.

Voilà comment le Concours des Mères est organisé :

1<sup>o</sup> Chaque Conseil départemental a le droit de présenter une candidate, dont il envoie au Bureau-Central le dossier comportant :

a) Un rapport de la Secrétaire locale, indiquant les titres de la candidate : nombre des enfants et âge, manière dont ils sont élevés, la situation morale et pécuniaire de la famille, les mérites spéciaux comme mère, épouse, Ligueuse, etc. Ces témoignages devront être signés pas la Présidente, la Secrétaire locale, et le Curé de la paroisse.

b) Les Cartes d'adhérentes prouvant que la candidate est Ligueuse depuis deux ans au moins.

2<sup>o</sup> Le Bureau-Central nomme une Commission de trois personnes, chargée d'examiner les demandes et de présenter un rapport au Conseil-Central qui décidera en dernier ressort.

Les Présidentes départementales voudront bien avertir leurs divers Comités et faire le nécessaire pour que le dossier complet de la candidate parvienne au Secrétariat-Central avant la fin de Janvier. A partir du 1<sup>er</sup> Février, les dossiers ne seront plus reçus et le concours sera clos.

## RETRAITE

Une Retraite pour les Ligueuses sera donnée par le R. P. Thorin, à la Maison de Retraites du Sacré-Cœur, à Montmartre,

40, rue de la Barre,

du lundi soir 6 décembre, au samedi matin 11 décembre.

Les adhésions sont reçues au Secrétariat-Central, 368, rue Saint-Honoré.

Le prix de la pension est de 12 francs par jour. Le repas de midi, 4 francs. Le petit déjeuner et le goûter, 1 franc chaque.

## CAUSERIES MENSUELLES

Après la période des vacances, les *Causeries Mensuelles*, pensons-nous, se sont réorganisées partout, dès le mois d'octobre.

Aux Présidentes, nous suggérons de s'inspirer du *Motu Proprio* de Benoît XV, qui invite à célébrer, le 8 décembre prochain, le cinquantenaire de la proclamation de Saint Joseph comme patron de l'Eglise.

Il importe, en effet, que la vénération envers saint Joseph s'accroisse à l'occasion de ce cinquantenaire, qu'elle « s'enracine dans les mœurs et dans les institutions catholiques », comme le demandait déjà Léon XIII. Saint Joseph n'est-il pas, en effet, non seulement le patron de l'Eglise mais aussi le protecteur des familles chrétiennes, le patron spécial et choisi du monde du travail ?

M. François Veillot nous tenait ce langage dans la *Libre Parole* du 5 août, dans un appel ému qu'il lançait, avant de savoir que Rome demandait la célébration du centenaire.

Le monde immense du travail est secoué d'un ouragan de révolte et de convoitise, gros des pires catastrophes, écrivait M. Veillot. Le bolchevisme, dernière et fatale expression du libre examen, triomphe en Russie et s'infiltré partout. La grande lutte approche entre l'autorité civilisatrice et la dictature barbare. Il faudra choisir entre l'Eglise et les soviets.

Jamais ne fut plus opportun le patronage du charpentier Joseph. Il est le modèle et le protecteur de ce monde ouvrier qui tient la clef de l'avenir : destructeur de la société, s'il se laisse entraîner par les doctrinaires et les logiciens du matérialisme; restaurateur de l'ordre social, s'il se ressaisit et se rattache à l'Evangile.

Le monde du travail est à la fois le terrain, le meneur et l'enjeu de ce conflit suprême ; or, saint Joseph est le patron spécial et choisi du monde du travail. C'est vers lui, c'est vers l'artisan de Nazareth que, deux années avant la *Reverentissimum*, Léon XIII attirait les foules qui besognent et qui peinent. Ne vous aban-

donnez pas, leur conseillait-il, « aux promesses des hommes de désordre » ; fiez-vous, au contraire, « à l'exemple et au patronage du bienheureux Joseph et aussi à la maternelle charité de l'Eglise ! »

Commemorer le décret pontifical du 8 décembre 1870, c'est orienter vers ce céleste patron les multitudes et les associations ouvrières et, sur elles, en même temps, par la puissante intercession de Joseph, appeler les bénédictions divines.

A tous les groupements qui s'intéressent au sort et, mieux qu'au sort, à l'âme des travailleurs, nous demandons de se joindre à nous pour solliciter, de l'autorité religieuse, la célébration de ce jubilé. »

Et Rome, sans qu'on ait eu besoin de la solliciter, a fait entendre sa voix. Et sa Sainteté Benoît XV, dans une lettre magnifique, demande qu'on commémore solennellement l'anniversaire de l'acte de Pie IX proclamant, le 8 décembre 1870, saint Joseph patron de l'Eglise.

Nous pourrions, avec le Souverain Pontife, faire ressortir la nécessité d'invoquer saint Joseph comme patron de l'ouvrier, et saint Joseph comme protecteur de la Famille chrétienne.

Ce *Motu proprio* a paru dans la *Croix* et a sans doute été reproduit dans toutes les *Semaines religieuses*. Il sera donc facile de le lire, pour en méditer et commenter les principaux passages. M. F.

## La Mission de la Mère

(Suite)

**Vigilance !** — Pratiquez en même temps une rigoureuse vigilance. A quoi cela servirait-il de faire connaître la vérité si vous ne surveillez le fruit de votre enseignement ? Deux grands obstacles s'opposent à son développement : le fonds naturellement mauvais, qui existe en tout être humain, et aussi les influences ambiantes, atmosphère lourde ou empoisonnée dans laquelle l'âme ne peut respirer à son aise.

Poursuivez donc résolument le combat que vous avez déjà commencé contre les défauts, les penchants fâcheux, les germes de dégradation. Comme un bon jardinier, coupez, émondez, élaguez les pousses rebelles, retranchez les végétations exubérantes, arrachez les herbes qui étouffent, redressez les rameaux tortueux, soyez le tuteur qui les fait monter droit vers le ciel. La bataille sera rude, car souvent votre cœur voudra crier grâce pour le coupable, mais votre raison saura lui imposer silence. Votre consigne sera : sévérité, pour le bien.

101147

Prenez-garde aussi qu'aucune action extérieure ne paralyse votre initiative, qu'aucune volonté étrangère ne vienne à ruiner votre œuvre. N'allez pas croire surtout que votre enfant est soustrait aux dangers du dehors parce qu'il n'a pas encore quitté la maison familiale. Déjà le contact avec le monde existe pour lui de par vos relations particulières. Ne soyez à ce point de vue ni indifférentes ni lâches. Sachez choisir à son intention les petits camarades sûrs, bien élevés, comme vous aviez, jeune fille, choisi vos amies en raison de l'estime que vous leur témoigniez. Si donc vous apercevez pour lui quelque danger dans certaines de vos fréquentations, n'hésitez pas à y couper court, quelque désagrément que vous puissiez en avoir. Au-dessus de vos préférences, au-dessus des avantages matériels, placez toujours les intérêts de l'âme que Dieu vous a confiés ; le trésor de son innocence, de sa foi, de ses vertus est sous votre sauvegarde, et vous en répondrez un jour.

**Le bon exemple.** — Enfin, avant tout le reste oserai-je dire, préoccupez-vous de donner le bon exemple. Nous oublions trop souvent que, dès les premières années de sa vie, l'enfant est un observateur attentif ; il regarde, il se rappelle, il copie l'image qu'il a sous les yeux. Qu'en toute circonstance, le votre ne trouve au foyer qu'un spectacle édifiant ! C'est trop peu qu'il ne soit jamais témoin d'actes répréhensibles, d'altercations, de mensonges, de vices ; il faut encore à sa bonne volonté un modèle de vertus. Soyez ce modèle en action. Quand il vous verra chaque jour au travail, à la peine, à l'effort, il apprendra à mépriser l'oisiveté et la sensualité ; votre probité, votre courage seront les semences de sa dignité, de son énergie morale ; votre piété, votre obéissance à Dieu, votre confiance hautement exprimée en la Providence constitueront les plus solides fondements de ses convictions religieuses.

**La séparation.** — Après le stage de l'enfance, si doux au cœur de la mère par la possession qu'elle continue d'exercer, et si ingrat en même temps par les premières contradictions auxquelles elle se trouve en butte, l'adolescence est arrivée, et, avec elle, l'épreuve douloureuse de la séparation. Les nécessités d'une formation professionnelle commandent, en effet, que le foyer livre pour un temps son jeune hôte à l'école, à l'atelier, au comptoir. Vous saurez accepter le sacrifice d'un cœur généreux. Parce que vous voulez, avant votre satisfaction personnelle, le bien des vôtres et l'intérêt du pays, vous n'imiterez pas ces mères égoïstes et jalouses qui s'appliquent à retenir auprès d'elles le plus longtemps possible, comme des bébés, ceux qui sont en âge de travailler et de se rendre utiles. Soucieuses de voir votre enfant donner toute sa mesure, vous le remettrez à son père, plus qualifié par sa pratique des affaires pour exercer dorénavant l'autorité et imposer la direction.

Est-ce à dire que vous vous désintéresserez de lui ? A Dieu ne plaise. Qui donc, mieux que vous, entretiendra dans son âme l'amour du devoir, et saura l'encourager, le soutenir, le reconforter aux heures des déceptions, des premières prises de contact avec la fortune adverse ? Et lorsque les heurts viendront se produire entre la volonté paternelle prompte au commandement et l'amour-propre juvénile rebelle aux remontrances, quelle voix plus autorisée, plus écoutée que la vôtre, fera entendre les paroles de concorde et de paix ? Il faut, pour adoucir certaines secousses, l'amour de la femme et l'amour de la mère étroitement unis.

**L'éveil des passions.** — Rôle de la mère. — Mais déjà l'adolescence est passée. La jeunesse est là, ardente, impétueuse, aspirant à pleins poumons la vie. Quelle transfor-

mation de l'être pleine de promesses, mais pour vous, mères raisonnables, quel sujet d'inquiétudes, d'alarmes ! Votre sagesse sait combien ces années d'enthousiasme sont périlleuses pour une âme encore inexpérimentée, et elle vous avertit aussi qu'il serait de la plus grave imprudence de vouloir comprimer brutalement l'élan d'une passion qui a seulement besoin d'être dirigée. Aussi vous réserverez-vous, tout en suivant de près les événements. Avec la forte éducation que vous aurez donnée à votre enfant, vous pouvez espérer qu'il évitera les écueils et que, fidèle à vos leçons, il se maintiendra dans la voie droite. Si cependant il commençait à s'abandonner aux séductions d'une vie facile, si vous vous aperceviez que le plaisir le fascine et l'entraîne, surtout si vous le sentiez prêt à secouer le joug tutélaire de la famille, intervenez sans faiblesse. Trop souvent, de nos jours, nous voyons de ces mères débonnaies qui, pour ne pas faire aux leurs une peine même légère, excusent les pires erreurs et ferment les yeux devant les dévergondages quand elles ne se prêtent pas à de honteuses confidences. Cette façon de jouer au camarade avec le vice est indigne d'une femme chrétienne. Vous n'agirez pas de la sorte. Dignes et fermes, sans verser pour cela dans la rigidité qui rebute, vous montrerez hardiment les périls, vous stigmatiserez les actes contraires à l'honneur et à la morale malgré les dires d'une société corrompue, vous évoquerez la voix de la conscience, et, en désespoir de cause, vous ferez couler vos larmes. O larmes bénies des mères, qui ne préservent pas toujours des chutes, mais qu'un bon cœur n'aime jamais voir, même sous l'empire de la passion, combien de fois avez-vous sauvé ceux qui les avaient provoquées ! que de fautes, que de dérèglements vous avez rachetés !

Pour stabiliser définitivement votre enfant dans le bien, il vous reste à lui préparer un asile sûr. Aidez-le à se constituer une famille. A condition d'abdiquer toutes vos vues personnelles, et de vous laisser guider uniquement par son intérêt bien entendu, vos conseils lui seront d'un très grand secours ; votre affection, votre prudence et aussi la connaissance que vous avez de ses idées et de ses goûts sont, en effet, autant de garanties qu'il ne peut manquer de prendre en considération avant de fixer définitivement son choix.

**Grand'mère, enfants et petits-enfants.** — Alors, direz-vous, j'ai terminé ma tâche. Mon enfant est élevé ; il a un foyer à lui ; sa vieille mère ne peut plus servir à rien... Ah ! quelle erreur ! quelle méconnaissance du décret providentiel ! Non, votre mission n'est pas achevée, et ceux-là ont menti qui nous ont représenté cette prétendue course du flambeau s'éloignant progressivement des mains trop débiles pour tenir le lampadaire de la vie. Nos cœurs, comme notre religion, s'inscrivent en faux contre cette atroce allégorie, et ils proclament bien haut qu'entre la mère et l'enfant le lien noué des mains mêmes de Dieu est et demeure indestructible. Ainsi, parce qu'il a des cheveux gris sur les tempes, et dans l'âme beaucoup de désillusions, l'homme pourrait oublier que l'amour le plus fidèle, le plus désintéressé, est celui de la maman ? Allons donc ! il sait si bien, au contraire, qu'elle garde au fond de son cœur une flamme toujours ardente de tendresse qu'il ne vient plus seul vers elle : à son tour, il lui confie ses petits, afin qu'elle les élève comme elle l'a élevé lui-même, qu'elle les chérisse comme elle l'a chéri, que son dévouement se donne à eux sans compter comme il s'est donné à lui. Entre le très vieux bois de l'arbre et les jeunes pousses nouvellement formées c'est ainsi un entrelacement continu, tellement qu'à la fin, quand sous le poids des ans le tronc laissera tomber la branche morte, on verra les rameaux verdoyants la joindre sur le sol pour un dernier baiser, avant de remon-

ter d'un élan souple vers la lumière et vers la vie...

N'est-ce pas, Mesdemoiselles, la plus solide des apologies de la mère que cette succession de tableaux où elle nous est apparue commentant, poursuivant, parachevant sa fonction créatrice, marquant chaque fois davantage de sa personnalité l'être à qui elle a donné le jour, et lui communiquant, par le canal de son amour, son expérience et ses vertus ? Quelle longue suite de renoncements, mais aussi quel fécond apostolat ! *Mères, laissez-nous le confesser publiquement, sans honte : tout ce que nous valons, nous le tenons de vous*, et jamais quoi que nous ayons fait, quelques mérites que votre indulgence ait pu apprécier en notre personne, nous n'avons été vraiment dignes de vous. Si encore nous vous avions payées de vos peines, si nous nous étions montrés toujours bons à votre égard, vous rendant tendresse pour tendresse ! Mais cette ingratitude même, vous ne nous l'avez pas reprochée, et quand vous êtes parties, vous n'avez voulu nous faire entendre qu'une protestation suprême d'affection. Aujourd'hui que nous ne sentons plus à nos côtés votre protection vigilante, nous comprenons seulement tout ce que nous vous devons. La dette que nous n'avons pas su acquitter, un autre, qui est le Juste, l'a remboursée en nos lieux et place : pour les hommes que vous avez donnés à la terre, pour les chrétiens que vous avez voulu donner au ciel. Il a mis déjà sur vos fronts la couronne. De là-haut veillez sur vos enfants, afin que votre souvenir les inspire, les soutienne et les garde jusqu'à leur dernier soupir dans l'honneur et dans la foi !

## Journées Départementales

### NEVERS

#### Résolutions :

1° Chaque Comité ou Section de Ligueuses devra d'abord réorganiser ou compléter — partout où le besoin s'en fait sentir — son Conseil et son groupe de dizainières, en remplaçant les membres disparus ou défaillants par des personnes bien décidées à remplir consciencieusement leur charge.

2° La cotisation des adhérentes, en raison des frais généraux du Comité-Central, du prix actuel de revient du *Petit Echo* et des nouvelles taxes postales, sera portée dorénavant à un minimum de un franc par an.

3° Les réunions de dizainières, comme le veut le règlement de la Ligue, doivent être mensuelles. Toutefois, à la campagne, surtout à l'époque des grands travaux, les Comités ou Sections pourront se contenter de deux réunions trimestrielles de mai à novembre.

4° Conformément au désir unanime qui en a été manifesté, des « Sujets de causeries mensuelles », accessibles à toutes les Ligueuses, seront envoyés à chaque Présidente par les soins du Comité départemental.

5° Les Dames du Conseil de chaque Comité — suivant encore la motion unanime qui en a été faite — se mettront à la disposition de M. le Curé de leur paroisse, pour apprendre le catéchisme aux enfants attardés et lui signaler les malades en danger, principalement dans les hameaux éloignés.

En outre, elles se feront un devoir de lui proposer de contribuer, dans la mesure où il le jugera utile, au bon entretien de l'église, comme au blanchissage et raccommodage du linge et des ornements sacrés.

A cet effet, s'il y a lieu, le Conseil fixera une ou deux après-midi de chaque mois où ces divers travaux pourront être effectués.

### CAMBRAI

Résumé des Journées des 18 et 19 août 1920 et résolutions prises :

#### JOURNÉE DU 18 AOUT

De la séance de travail tenue le matin, il ressort que la Ligue est en bonne voie de réorganisation. Il est donc à souhaiter qu'elle soit rétablie partout et au plus tôt, et qu'à partir d'octobre tous les Comités cantonaux prennent à cœur de la faire revivre par la réception du *Petit Echo*, des cartes d'adhérentes, le rétablissement des réunions mensuelles et des cadres de dizainières.

On pourra s'adresser pour avoir tous renseignements sur cette réorganisation à Cambrai ou à Valenciennes.

#### Résolutions :

1° Modes inconvenants. — Chaque Ligueuse s'engage à donner l'exemple par sa tenue dans son milieu;

2° Faire des causeries sur les cinémas pour en signaler les dangers moraux et physiques. S'en abstenir soi-même, user de son influence auprès des médecins en leur demandant au nom de l'hygiène de faire campagne dans leur clientèle contre ce genre de distraction si répandu, mauvais pour la vue, excitant pour le système nerveux et qui augmente la criminalité infantine.

3° Ne pas tolérer les danses démodées, signaler et suivre les indications de NN. SS. les Evêques à ce sujet.

Essayer de procurer en famille d'autres distractions que celles des danses et chercher aussi à organiser des distractions comme les concerts, petites séances théâtrales, pour détourner la jeunesse des danses et des cinémas.

Avis concernant l'Y. M. C. A. — Se tenir en garde contre les attractions que procurent ces foyers et même contre les bonnes dispositions qu'auraient les directeurs actuels, car ils peuvent être remplacés à l'avenir par des protestants militants.

#### Ouvres à promouvoir ou à soutenir :

Nos Comités de la Ligue doivent s'attacher, comme par le passé, à recruter des catéchistes volontaires en se mettant d'accord avec MM. les Curés. Ces groupements seront signalés à Mlle SÉNÉGAL, rue Louis-Belmas, à Cambrai, qui les fera inscrire dans l'archiconfrérie érigée dans le diocèse et enverra les cachets d'agrégation.

L'intronisation du Sacré-Cœur est aussi à proposer.

La Ligue doit continuer à susciter l'organisation des bibliothèques et s'attacher à choisir des livres de formation et non pas seulement des livres amusants.

#### La Presse :

La Ligue continuera la propagande de tous les bons journaux, spécialement celle de la Croix, du Pèlerin et de la Semaine Religieuse.

Faire connaître autour de nous les bons illustrés pour enfants, signaler ceux de ces illustrés qui sont neutres ou mauvais.

Le Conseil départemental vote à l'unanimité l'achat d'une affiche concernant les illustrés pour enfants, afin d'orienter le choix des parents, affiche que l'on procurera sous peu aux Comités qui en feront la demande et qui devra être placée à l'intérieur des églises et distribuée au clergé des paroisses après entente avec MM. les Curés.

Prière d'adresser les demandes à Mlle ROGIE, rue Pierre-d'Ailly. Le prix en sera de 1 franc l'unité, port en plus.

Nous recommandons la dévotion à notre grande patronne Sainte Jeanne d'Arc, et signalons à l'attention des Comités le « livre de la prière à Sainte Jeanne d'Arc par Mgr Chollet, à 5 fr. l'exemplaire, ainsi qu'une petite brochure intitulée « la Neuvaine à Sainte Jeanne d'Arc », par le R. P. Roupain.

Le Calendrier de la Ligue s'édite en ce moment. Il représente nos nouvelles Saintes françaises : Jeanne d'Arc, Louise de Marillac et Marguerite-Marie.

Prière d'adresser les commandes avant le 15 novembre à Mlle ROGIE, 21, rue Pierre-d'Ailly. Nous unifierons le prix de vente à 0,25 pour toutes les adhérentes.

#### Caisse départementale.

Il est décidé que les Comités adopteront pour cette année la ligne de conduite ci-dessous :

1° Versement de 0,20 par adhérente à la caisse de Paris par tous les Comités et Sections de la Région.

2° Versement de 0 fr. 10 par adhérente à la caisse d'arrondissement par chacun des Comités cantonaux qui en dépendent et par leurs Sections.

3° Les Sections versent la totalité de leurs cotisations au Comité Cantonal ; une remise leur est faite pour leurs menues dépenses.

En aucun cas, la Caisse Cantonale ne peut participer à combler le déficit des Caisses Paroissiales de Presse.

L'Echo-Programme a été remanié, certains chapitres résumés. C'est maintenant le véritable Code de la Ligue, indispensable aux dirigeantes pour bien connaître leurs obligations, et très nécessaire à MM. les Curés qui veulent bien présider à l'action de la Ligue dans leur paroisse.

Prix : 0,75 l'unité, pris à Cambrai. Franco 0,90. La Ligue des Jeunes sera organisée partout sur le modèle de la Grande Ligue, c'est l'ordre formel de Monseigneur. Un appel aux jeunes filles sera rédigé et envoyé partout.

#### Consignes de Monseigneur.

Monseigneur proclame la Ligue « la seule centralisation de toutes les œuvres, le seul cadre dans lequel tout doit se ramener, comme tout doit en sortir ».

Les Comités anciens et nouveaux doivent s'employer à sa réorganisation immédiate. Ils donneront leur concours :

1° Pour obtenir le relèvement du denier du culte.

2° Sur le terrain de la moralité, des modes, de la natalité, danses, cinémas, mauvaises lectures, ils devront lutter vigoureusement.

3° Les Syndicats sont devenus nécessaires à l'heure actuelle. La Ligue aidera à leur formation (méthodes de la rue de Sèze et de la rue de l'Abbaye, se renseigner près des Comités d'arrondissement).

Vote des Femmes. — Nous l'acceptons, sans le réclamer, non par esprit d'égalité, mais en raison de l'influence de la femme dans la famille et la société.

En prévision de ce suffrage, nous dresserons nos cadres de la Ligue indispensables à toute action disciplinée, et nous préparerons l'éducation électorale de la femme par des causeries, des conférences et des tracts. Ce sera une formation chrétienne à ses devoirs civiques, car la conscience a son mot à dire dans cette question.

#### Journée du 19 août

Cette journée, consacrée aux jeunes filles, est destinée à préparer l'organisation de la « Ligue des Jeunes ».

Comme la veille, une séance de travail, réunissant le matin les cercles d'études qui se sont formés dans le diocèse depuis un an, après la réunion d'octobre qui les avait suscités.

Les deux cercles d'études de Valenciennes, celui de Cambrai, celui d'Avesnes-sur-Helpe présenteront des rapports intéressants, que Mme Delacourt pourra communiquer aux Comités qui désireraient en prendre connaissance en les lui renvoyant, bien entendu.

Deux sections de jeunes filles, Fourmies et Wignehies, exposeront les différentes formes d'apostolat exercé dans ces paroisses par les jeunes filles.

Le résultat de cette séance que les dirigeantes de la Ligue doivent s'efforcer de promouvoir, partout où il sera possible, les Cercles d'études pour les Jeunes, car il importe avant tout que la jeunesse ait la connaissance la plus approfondie et la plus complète de notre sainte religion. Eviter de sauter d'un sujet à un autre, mais épuiser les sujets et les traiter à fond.

Les catéchismes de persévérance peuvent concourir à ce même but, lorsque le Cercle d'études n'est pas réalisable.

La Page des Jeunes sera mise entre les mains de toutes les jeunes filles des Cercles et des Sections, par les soins de nos Comités.

Le Catéchisme des Jeunes aidera à organiser les sections sur le modèle de la grande Ligue. Prix : 0,50.

La cotisation minimum des Jeunes est de 1 fr. par an.

Les plans d'études et de sujets à faire traiter dans les réunions mensuelles des Jeunes, comme dans les Cercles, seront communiqués par la Section spéciale du Secrétariat-Central de la Ligue, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 368. Adresser les correspondances à Mlle du Rosru.

#### Séance de l'après-midi.

Monseigneur engage les jeunes filles à réagir fortement contre les tendances actuelles par la Ligue des Jeunes, en suivant le rayonnement de pureté et l'exemple de virilité qui s'échappe de Jeanne d'Arc, patronne idéale de toute jeune fille.

La piété est la première base de toute action, comme aussi la formation intellectuelle et religieuse, sans négliger cependant l'étude de l'économie domestique. « Groupez-vous, levez-vous comme des soldats », dit Monseigneur aux jeunes filles présentes. Pour agir dans la Ligue des Jeunes, il faut la créer. Je désire que le réseau s'établisse dans tout le diocèse, que tout s'unisse, afin qu'à l'exemple de la grande Ligue, nous ayons des groupements puissants et nombreux à la disposition de l'Eglise, du Pape, du Diocèse et de la France.

Dans sa péroraison, Monseigneur termine par cet appel : « Comme M. Poincaré en 1914 adressa l'ordre de mobilisation à tous les jeunes conscrits de France, l'Archevêque de Cambrai décrète la mobilisation de toutes les jeunes filles de son diocèse. »

Nous conseillons vivement aux Présidentes de profiter de l'émotion toute fraîche de ces réunions pour dresser leurs plans de campagne, recruter les adhérentes jeunes, et peut-être les réunir dans une retraite générale, soit à la tête d'arrondissement, soit cantonale, soit paroissiale, le plus tôt possible.

Aumônier diocésain, La Présidente Régionale,  
P. CATEAU. E. DELACOURT.

Le Secrétariat de Cambrai a pris un compte de chèques postaux n° 2869 Lille, au nom de Mlle ROGIE, rue Pierre-d'Ailly, à Cambrai. Prière de se servir de ce moyen pour tout règlement de la Ligue avec nous.

## Lettre de Pologne

A Madame la Présidente de la L. P. D. F.

Chère Madame,

Au nom de nos Ligues Polonaises, je vous remercie de tout cœur pour les prières, les sympathies et l'aide de la France tout entière à l'heure du plus grand danger de notre patrie ! C'est dans ces moments-là qu'on reconnaît ses vrais amis ! Que Dieu le rende à la France en grâces et bénédictions.

Tous nous avons traversé des jours terribles. Notre indépendance à peine reconquise a été menacée et par quel ennemi ! Aussi, nous attribuons la victoire et la déroute des envahisseurs aux prières du monde catholique qui ont obtenu un vrai miracle du Sacré-Cœur, que portaient sur leurs poitrines nos volontaires ainsi qu'un grand nombre de soldats. On portait aussi des bannières avec l'image du Sacré-Cœur devant les rangs des volontaires. Toute notre jeunesse, depuis l'âge le plus tendre, s'est engagée volontairement.

Nous savons aussi ce que nous devons au Général Weygand et aux nobles officiers que la France nous a envoyés à l'heure du péril.

La reconnaissance la plus vive de nos cœurs leur est acquise à tout jamais. Le général a passé une journée à Cracovie. Nous avons été tous le saluer à la gare, et Cracovie lui a témoigné le même enthousiasme reconnaissant que Varsovie.

Tous nous avons appris avec une vive peine la mort de S. E. le cardinal Amette. Nous avons été profondément touchés de l'initiative qu'il a prise pour les prières à l'intention de la Pologne. C'est au ciel qu'il les continuera.

Veillez, chère Madame, être l'interprète des sentiments de nos Ligues Polonaises féminines auprès de Mgr Roland-Gosselin, et lui offrir nos vives condoléances.

Comtesse Marie WODZICKA.

## DOCUMENTATION

### Lutte contre le Divorce

#### 1° EN ITALIE

Dans l'Echo d'octobre (Pressant appel) nous avons demandé des prières pour la campagne menée par « l'Union Féminine Catholique Italienne (association semblable à notre L. P. D. F.). Voici trois documents relatifs à cette campagne.

#### A. — MANIFESTE AFFICHE EN ITALIE

##### FEMMES D'ITALIE!

Les bureaux de la Chambre des Députés ont approuvé le projet de loi Marangoni pour l'institution du divorce dans notre pays. Aucune raison nouvelle ne vient s'ajouter aux vieux prétextes contre lesquels, déjà maintes fois, la conscience populaire et féminine a lutté victorieusement. Le prétexte, même, que la guerre a bouleversé la famille est une indigne spéculation des conséquences de la guerre, que nous dénonçons aux consciences honnêtes de tous les partis.

Cette fois encore, c'est sous le drapeau de l'anticléricalisme que se rassemblent les franc-maçons, radicaux et socialistes, hier et demain ennemis acharnés sur le terrain des véritables intérêts nationaux.

##### FEMMES D'ITALIE!

Nous qui reconnaissons la sainteté de la famille comme institution divine, nous qui avons appris que son indissolubilité est une condition indispensable au bonheur de ses membres et que son intégrité est la condition de leur moralité et par conséquent du bien-être de la nation, nous, en cette heure solennelle où toutes les forces des citoyens sont appelées à s'unir pour la reconstruction de l'Italie, protestons énergiquement contre les députés qui, manquant à leur devoir de représentant de la nation, ont, au lieu de s'occuper de la législation économique sociale, condition du bien-être de notre pays, rédigé un projet qui offense la conscience de la majorité de ceux qu'ils représentent. Pour protester efficacement

et pour rappeler ces représentants au devoir de leur état, nous invitons à s'unir à nous dans cette solennelle protestation, tous ceux qui savent que l'intégrité de la famille, la liberté de la conscience et la moralité dans la famille sont des conditions indispensables pour la résurrection civile et nationale de l'Italie que tous, à cette heure, doivent préparer.

## FEMMES D'ITALIE!

Nous, qui exigeons l'intégrité et l'indissolubilité de la famille et qui reconnaissons que le mariage est d'institution divine, nous sommes la majorité en Italie et nous ne devons pas permettre qu'une minorité de factieux foule aux pieds nos droits.

Signé : L'UNION FÉMININE CATHOLIQUE ITALIENNE.

Suivent les télégrammes de protestation adressés au Président du Conseil par la Présidente, Marquise Patrizi, et la Vice-Présidente, Mme Russi-Ruggi; puis le texte de la protestation à faire signer par tous les membres de l'Union :

« Les soussignées, conscientes de l'offense grave faite à leur dignité, à leurs sentiments, à leur foi, par le projet de loi du divorce (même dénommé différemment), voté par les bureaux de la Chambre le 8 juillet;

« Persuadées que seule l'indissolubilité du lien conjugal valablement et librement accepté puisse garantir la solvabilité de la famille, les devoirs des enfants envers leurs parents et l'ordre social;

« Redoutant pour l'Italie les maux qui résultent de la loi du divorce dans les pays où elle est en vigueur;

« Déplorant que la voix des femmes n'ait pas encore en Italie valeur électorale et législative;

« Entendent que cette voix parvienne cependant aux législateurs comme une imposante protestation de la grande majorité des femmes italiennes, qui ne considèrent pas comme honteux le martyre d'unions malheureuses, tandis que la reconnaissance légale de l'infidélité conjugale serait une tache indélébile. »

## B. — CIRCULAIRE ENVOYÉE PAR LE BUREAU CENTRAL AUX PRÉSIDENTES DIOCESAINES :

« Les bureaux de la Chambre, par un acte de sectarisme et de surprise, grâce à l'union des ennemis de la religion, socialistes, radicaux, francs-maçons, ont approuvé un projet de loi pour l'institution du divorce en Italie. Spéculant d'une manière ignoble sur les douleurs de la guerre, on met en avant les raisons de sentiment tirées des conditions créées dans certaines familles par la guerre.

« Il est nécessaire que tout le corps d'armée des femmes italiennes soit mobilisé sur le terrain des traditions de notre patrie, de la loi, de la morale et surtout sur celui de la religion catholique, sur lequel se trouvent avec nous beaucoup d'Italiens, et qu'il combatte les ennemis de la religion, de la patrie et de la famille.

« A ces fins, nous proposons ce qui suit : Dans chaque paroisse, siège d'un Comité de l'U. F. C. I. ou d'un cercle de J. C., se tiendra le plus tôt possible une réunion solennelle, à laquelle seront invités des représentants des diverses organisations catholiques dont des orateurs interpréteront le sentiment catholique offensé par le projet de loi approuvé par les bureaux.

« De chacune de ces réunions une protestation énergique sera télégraphiée au Président du Conseil, et le télégramme sera reproduit par la presse locale.

« Un télégramme de protestation sera également expédié par chaque Présidente diocésaine de l'U. F. C. I. par chaque Vice-Présidente de la J. F. C. On aura soin que des télégrammes analogues soient envoyés par les organisations locales catholiques et par les organisations qui ont, comme nous, un programme chrétien.

« On obtiendra du journal local qu'il consacre à la manifestation et à l'émotion générale une bonne partie de ses colonnes, spécialement le jour de la réunion solennelle.

« On fera imprimer le manifeste en grand format et en nombre suffisant pour impressionner l'opinion publique, on intéressera les groupements et les cercles du diocèse à la diffusion et à l'affichage sur les places publiques de tous les endroits du diocèse. On pourvoiera de même à l'affichage du manifeste dans les villes où l'U. F. C. n'a pas encore de Comité.

« Dans nos Comités et nos Cercles on fera des Conférences pour expliquer la loi chrétienne du mariage et faire comprendre le mal que cause le divorce afin que les membres de l'U. F. C. puissent, dans la famille et dans les conversations, combattre et défendre les intérêts de la famille.

« Afin que chacun puisse avoir la matière d'une conférence, l'U. F. C. pourra envoyer, moyennant 0, 60, la copie d'une conférence et un livre de Mgr Ballerini, vicaire général du diocèse de Pavie : *Le mariage et le divorce*.

« Répandre des tracts sur l'intégrité de la famille, sur sa mission, etc., par des auteurs même non catholiques. »

C. — La Présidence, pour faire suite à la circulaire du 11 juillet 1920, explique dans une lettre aux Présidentes comment elles doivent opérer pour recueillir à la protestation autant de signatures que possible, au moins le sixième de la population.

1° Notifier au Secrétariat-Central le nombre de signatures qu'il sera possible de recueillir. On recevra par retour du courrier le nombre de feuilles nécessaire (sans frais);

2° Les feuilles seront numérotées, et chaque Présidente sera responsable du renvoi complet;

3° Accuser immédiatement réception de la circulaire;

4° Organiser dans chaque diocèse la signature de la protestation allant de maison en maison, ce qui donnera aussi l'occasion de faire une bonne campagne contre le divorce.

5° En recueillant les signatures répandre gratuitement, le plus possible de nos tracts contre le divorce. Les frais de cette propagande doivent être couverts par les Comités et les Conseils diocésains, les groupements et les Cercles, les frais généraux de cette campagne se montant à plusieurs milliers de livres rien que pour les feuilles de souscription. Il serait désirable et efficace de laisser dans chaque famille au moins une feuille réfutant la thèse pour le divorce;

6° Les feuilles de protestation que l'on aura soin de remplir complètement pour éviter de « gâcher » du papier, devront être retournées au « Centre » avant le 15 septembre pour être reliées et toutes prêtes à être présentées au moment voulu. Les envoyer au fur et à mesure dès qu'elles seront couvertes;

7° Les Comités qui n'ont pas constitué dans le diocèse un nombre de groupements suffisant pour leur confier la propagande dans tout le diocèse, s'entendront avec les curés des endroits où l'U. F. C. I. n'existe pas encore et avec d'autres associations catholiques, ou encore confieront à un membre zélé de l'Union les démarches à faire dans ces localités;

8° Si un Comité apprend que notre Association n'existe pas dans le diocèse voisin, qu'il s'organise de manière à obtenir aussi dans ce diocèse les signatures de protestation. Il fera part de son initiative au Bureau-Central. Les feuilles signées doivent être renvoyées sous pli recommandé.

N. B. — Etant donné le cas où des œuvres d'hommes recueilleraient aussi des signatures pour une protestation analogue, on devra aider leur action le mieux possible; mais ne pas mêler les signatures féminines et masculines.

Nous recommandons de ne pas tarder, même d'un jour, à commencer à recueillir les signatures des femmes, celles-ci ayant une particulière importance, étant donné que la volonté féminine n'est pas encore directement exprimée au Parlement.

Signé : LE BUREAU CENTRAL DE PRÉSIDENTE.

## 2° EN ANGLETERRE

## La campagne contre le Bill du divorce

Les catholiques du Royaume-Uni ont entrepris de lutter contre le nouveau Bill, proposé par la Chambre des Lords, par lord Buckmaster, qui facilite singulièrement le divorce. Ils ont mené une campagne énergique dans la Chambre des Communes, qui a voté un « amendement » déplorant « tout changement qui attaquerait la stabilité du mariage ». Cet « amendement » rendra le succès du Bill plus difficile et aura pour résultat direct de le faire discuter et très probablement modifier. Notons que lady Astor, la seule femme député, a suivi le mouvement imprimé par les catholiques « au nom de l'idée chrétienne de la sainteté du mariage ».

Les évêques anglicans sont, en général, opposés à une mesure qui attaque directement l'indissolubilité du mariage. Ils ont même avec dignité protesté dans ce sens, mais il résulte de leur témoignage même que, dans la pratique, chaque ministre a toujours agi selon son sentiment personnel quand il s'est agi du remariage religieux de divorcés. Pas de règle dans l'Eglise anglicane qui fasse loi, et, devant ces flottements, le lord Chancellor remarqua que beaucoup d'esprits, jusque-là fortement attachés à l'Eglise anglicane hésitaient maintenant à la soutenir. Si le nouveau « Bill » devient une loi, les divorcés, qu'ils soient innocents ou coupables, auront le droit d'être remariés dans l'Eglise anglicane; il y aura donc

conflit entre la Législation nationale et l'Eglise nationale toutes les fois qu'un ministre s'opposera, par suite de ses vues personnelles, au mariage religieux de divorcés.

Chez les catholiques, il n'y a, on le devine, ni hésitation ni divergence, et à travers l'Angleterre, une campagne vigoureuse s'organise pour défendre l'indissolubilité du mariage. Les Jésuites de Farm-Street, dans une conférence dialoguée; les missionnaires diocésains à Oakham, le Père Bernard Vaughan, dans un meeting à Westminster, et d'autres encore, dans des conférences ou des sermons très suivis, traitent un sujet qui, en ce moment, s'impose à l'attention des catholiques, comme à celle de beaucoup de protestants pieux. Un des plus importants de ces « meetings » eut lieu au « Central-Hall » Westminster, le lundi 10 mai; parmi les protestants, étaient des laïques marquants : le duc de Northumberland, qui présidait, lord Selborne et d'autres; parmi les catholiques, le Père Bernard Vaughan, qui stigmatisa le « Bill » comme contraire à l'esprit de la nation, à ses convictions religieuses; il souleva d'énergiques applaudissements en parlant du roi comme d'un homme dont les principes élevés gouvernent la conduite et ne fut guère moins approuvé quand il affirma que le nouveau Bill déchaînera l'enfer dans le pays : *! You are going to give us hell in England if you pass this Bill.* Il ajouta, s'appuyant sur son expérience personnelle, qui s'étend à la population travailleuse et pauvre des grandes villes, qu'il a constaté par lui-même que le divorce est plus impopulaire parmi elles que parmi les classes aisées et instruites.

## NOS CHANSONS FRANÇAISES

Revue Mensuelle, Musicale et Littéraire de la Famille et des Œuvres.

Publiée par "L'Association Catholique de la Jeunesse Française"

Sous la direction de MM. Henri COLAS, ancien Directeur de « Nos Chansons »; André CHENAL, ancien Directeur de « La Chanson Française », avec la collaboration mensuelle et inédite de : Théodore BOTREL, ancien Directeur de la « Bonne Chanson »; Secrétaire de Rédaction : René BASTIEN, ancien Directeur de « La Bonne Voie » et « La Revue en Famille ».

Abonnements : Un an... 20 fr. — Etranger... 24 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Bureaux ouverts : 14, rue d'Assas, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h.; le Samedi jusqu'à 12 h. seulement.

Nos Chansons Françaises se donnent pour mission d'apporter à nos Foyers chrétiens, à nos Œuvres de Jeunesse, un répertoire unique de chansons, de poèmes, de récits et de lectures, capables d'élever les cœurs, en les égayant, et d'épurer nos mœurs par la rénovation du spectacle, sous toutes ses formes, dans un sens nettement Catholique.

## FAITES VOS ROBES ET CHAPEAUX

L'Institut de Coupe de Paris, 54, rue d'Amsterdam vous l'enseignera, même par correspondance. Progr. gratuit

## SEUGNOT

Confiseur Chocolatier

Fournisseur de la L.P.D.F.

Spécialité de Boîtes garnies pour Baptêmes  
Dragées et Chocolat  
Chocolat en tablettes, Déjeuners, Croquettes  
Cacao, Thés, Cafés

28, Rue du Bac, Paris Tél. : Saxe 29-7

**Floréine**  
CRÈME DE BEAUTÉ  
Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE

Pour LE TENNIS, les meilleures RAQUETTES, les meilleures BALLEs et meilleurs ÉQUIPEMENTS ALLEN, 42, rue Etienne-Marcel, Paris — Tél. : Louvre 14-19 — Cat. illust. Tennis f°

NOEL-CRÈCHES. Etendard Authentique de Jeanne d'Arc, Bannières. Tous ornements d'église. ARAGON, 20, rue Bonaparte, 20, Paris. — Téléphone : Saxe 43-53

Statues S<sup>tes</sup> Jeanne d'Arc, Marguerite-Marie et B. Louise de Marillac Médailles et Images. — C. IRROY, 16, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Le Gérant : H. DRÉVAL. — Imp. Henri DRÉVAL, 57, rue de Seine, Paris.